INTEMPÉRIES EN SUISSE :
SOUTIEN AUX CAS DE RIGUEUR GRÂCE AU FONDS PERMANENT POUR LES CATASTROPHES NATURELLES

Depuis le mois de juin, de lourdes intempéries et des inondations ont provoqué des dégâts importants dans de vastes régions de Suisse. La situation s’est récemment aggravée et le risque de crues a atteint son niveau maximal. Fidèle à sa longue tradition d’aide dans ce domaine, qu’elle partage avec ses partenaires Caritas Suisse et la Croix-Rouge suisse, la Chaîne du Bonheur peut aujourd’hui également apporter son soutien aux personnes gravement touchées par un événement météorologique extrême et ses conséquences grâce aux dons collectés par le biais de son fonds permanent « Catastrophes naturelles en Suisse ». Les dons sont possibles sur [www.bonheur.ch](http://www.bonheur.ch) avec la mention « Catastrophe naturelle ».

La Chaîne du Bonheur est en contact étroit avec ses partenaires Caritas Suisse et la Croix-Rouge suisse. Elle observe attentivement la situation et l’évolution des dommages afin de pouvoir réagir rapidement par un appel aux dons si un événement de grande ampleur venait à se produire. Une telle décision n’est prise qu’en réponse à une catastrophe d’envergure, quand elle est susceptible d’engendrer des coûts non couverts élevés pouvant confronter des particuliers, des organisations, des PME ou des communes à des difficultés financières, ou qu’une aide financière immédiate permet aux bénéficiaires qui vivent dans la précarité de faire face à l’urgence sans aggraver davantage leur situation. A l’heure actuelle, la Chaîne du Bonheur ne dispose encore d’aucune information faisant état de dommages concrets atteignant l’ampleur décrite. Pour ce qui est des dégâts isolés de moindre importance, la Chaîne du Bonheur peut venir en aide aux ménages touchés avec son fonds permanent « Catastrophes naturelles en Suisse ».

Dons au fonds permanent « Catastrophes naturelles en Suisse »

Les dons au fonds permanent « Catastrophes naturelles en Suisse » sont les bienvenus. Ils serviront à financer l’aide rendue nécessaire par les épisodes d’intempéries présents et futurs. Les ménages de Suisse gravement touchés par des événements météorologiques extrêmes peuvent se renseigner sur la procédure de demande de soutien auprès de Caritas Suisse et de la Croix-Rouge suisse.

Après le remboursement des dépenses par les assurances et les autres tiers (remplacement du mobilier, déblaiement et remise en état de terrains, de bâtiments et d’infrastructures, etc.), la Chaîne du Bonheur peut également prendre en charge les coûts restants non couverts. A l’issue d’un examen approfondi, elle peut par ailleurs allouer une aide intermédiaire pour les frais supplémentaires d’hébergement provisoire et de repas, les frais de déplacement et les acquisitions provisoires urgentes consécutives au sinistre.

Déjà 212 millions de francs versés aux personnes sinistrées en Suisse

Grâce à la générosité de la population, l’aide aux personnes touchées par des intempéries et des catastrophes naturelles en Suisse a atteint un volume considérable ces dernières années. Depuis sa création il y a 75 ans, la Fondation a soutenu les victimes d’intempéries en Suisse à hauteur de quelque 212 millions de francs.

Informations complémentaires

https://www.bonheur.ch/notre-role/trouver-de-laide/

Contact: Priska Spörri, porte-parole, 079 706 6805

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu’en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l’étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 24 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d’intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](https://www.bonheur.ch/) ou sur [medias.bonheur.ch](http://medias.bonheur.ch)